

Public / Privé : en grève le 12 septembre contre la casse du code du travail
Dans une mascarade de dialogue social, Macron s'attaque à un siècle de conquêtes sociales !

Code du travail: ce qui attend les salariés

Inversion de la hiérarchie des normes : un code du travail par entreprise!

Un contrat de travail non opposable aux accords d'entreprise. Par exemple, si ces derniers prévoient une clause de mobilité ou encore une baisse des salaires et si le/la salarié-e refuse, il-elle serait purement et simplement licencié-e. C'est la disparition de toutes les protections individuelles et collectives actuelles.

Des droits syndicaux et une représentativité syndicale en danger

Un rêve qui devient réalité pour le MEDEF. Avec la fusion dans un-e Délégué-e Unique du Personnel du comité d'entreprise, CHSCT, du délégué-e syndical-e, c'est la réduction drastique du rôle et des droits des organisations syndicales qui s'annonce et donc la réduction des droits de ceux et celles qu'elles défendent.



Licencier et précariser à tout va !

Sous prétexte de le simplifier et de «libérer» le travail, les conséquences seront immédiates pour tous-tes les salarié.es : fin des filets de sécurité pour nos emplois, généralisation des contrats précaires, de courte durée, mal rémunérés.

Les ordonnances ouvrent la possibilité de :

- Licencier plus facilement.
- Déréglementer la durée du travail.
- Plafonner les indemnités de licenciement.
- Autoriser les plans de licenciements et même de permettre des ruptures conventionnelles collectives !

Et moi salarié-e de l'Éducation et de la Fonction Publique Territoriale :
Pourquoi me mettre en grève le 12 septembre ?

Car la solidarité existe encore dans le monde du travail et ce qui nuit aux salarié.es du PRIVE finit toujours par nuire à ceux/celles du PUBLIC comme nous l'avons déjà connu pour les retraites !

Car ce sont les mêmes logiques qui ont guidé la réforme du collège : individualisation des parcours, casse des cadres collectifs, mise en concurrence systématique des individus, valorisation du management au sein du système scolaire.

Car ce sont les mêmes logiques qui conduisent l'Éducation nationale à être le premier employeur de précaires en France et à favoriser toujours plus les contrats de travail dérogatoires au code du travail et au statut de la fonction publique.

Car ce sont les mêmes logiques qui amplifient la territorialisation en renvoyant l'organisation des rythmes scolaires aux mairies et en ne remettant pas en cause les décrets Peillon-Hamon et en cassant les cadres nationaux.

Pour ceux qui doutent encore : petit florilège des mesures gouvernementales prises cet été !

- Hausse de la CSG qui touche actifs-retraité.es et gel du point d'indice dans la fonction publique = perte de salaire !
- Attaques contre la jeunesse : baisse des APL de 5 euros par mois, sélection à l'entrée de l'université...
- Restauration du jour de carence à compter de 2018 pour tous les fonctionnaires.
- Suppression brutale des contrats aidés.

Les attaques à venir ?

- 120.000 fonctionnaires que le gouvernement prévoit de supprimer.
- Contre-réforme des retraites, de l'assurance chômage, de la protection sociale...

C'est pourquoi ne pas se mobiliser dès la rentrée, c'est donner un blanc-seing au gouvernement afin qu'il poursuive sa politique de casse sociale.

L'intersyndicale Éducation (CGT Educ'Action 53, FSU 53 et Sud Éducation 53) appelle l'ensemble des personnels à la grève le 12 septembre

Rassemblement et Manifestation à LAVAL - 12h30 : Place du Jet d'eau